

**COMMUNE D'UNIEUX**  
**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE EN DATE DU LUNDI 23 DECEMBRE 2024**

Le lundi vingt-trois décembre deux mille vingt-quatre à dix-huit heures trente, les membres composant le Conseil municipal de la Ville d'Unieux se sont réunis en salle du Conseil municipal sous la présidence de Monsieur Christophe FAVERJON, Maire, après avoir été convoqués en date du treize décembre deux mille vingt-quatre, en application des articles L.2121.10 et L.2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Présents :** MM et Mmes Christophe FAVERJON, Fabrice MIALON, Gisèle ARSAC, Fabrice CORDAT, Corinne CABUT, Manuel DE SA, Djida OUCHAOUA, Gaston CONSTANT, Daniel RATHIER, Monique FAURAND, Agnès PESTRE, Juliette HAUW, Philippe BEAUNE, Pascal PEYRAT, Jean-Yves CHAUSSIN, Karine RICORT, Nathalie RAFFIN, Laurent LAFRÉCHOUX, Stéphane CESARATTO, Nicolas DUTARTRE, Nathalie DUVAL, Carmela LEDDA, Bernard CHAPELON, Frédéric BATTIE.

**Pouvoirs déposés :** Mme Véronique ROMEYER à M. Jean-Yves CHAUSSIN, Mme Morgane RICHARD à M. Fabrice MIALON, Mme Clémentine PAGNIER à Mme Djida OUCHAOUA, Mme Véronique RESSEGUIER à M. Bernard CHAPELON, M. Rémi FAVIER à Mme Carmela LEDDA.

**Nombre de conseillers : 29 - Nombre de présents : 24 - Nombre de votants : 29**

**Désignation de secrétaire de séance : Mme Gisèle ARSAC**

**DÉLIBÉRATION N°2024-12-20**

**OBJET : PERSONNEL CONTRACTUEL EVOLUTION DU POINT D'INDICE**

Considérant la majoration de 5 points d'indice décidée au 01/01/2024 suite au décret du 28/06/2023

**LE CONSEIL MUNICIPAL À L'UNANIMITÉ,**

**AUTORISE** Monsieur le Maire à conclure un avenant avec les agents contractuels régularisant le bénéfice des 5 points d'indice qu'ils ont perçu comme tous les agents municipaux depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024.

**CONFIRME** que ces avenants favorables aux personnels concernés auront un caractère rétroactif.

Extrait conforme au registre des délibérations.  
Fait à UNIEUX, le 23 décembre 2024.

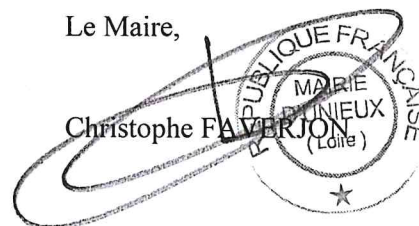
La secrétaire de séance,

Gisèle ARSAC



Le Maire,

Christophe FAVERJON



Pour le Maire et par délégué  
Le Premier Adjoint  
Fabrice MIALON